Énap
École nationale
d'administration
pénitentiaire

Agen, le 10/10/2023

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE
LA JUSTICE

Le Directeur de l'Ecole Nationale d'Administration
Pénitentiaire

- A -

Monsieur le Garde des sceaux
Ministre de la Justice
Direction de l'administration pénitentiaire

Sous Direction des ressources humaines et des relations sociales
RH1 : Bureau du recrutement et de la formation des personnels

Mesdames et Messieurs les directeurs interrégionaux
des services pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les chefs d'unité
formation et qualification

Mesdames et Messieurs les directeurs et
chefs d'établissements pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les directeurs des
services pénitentiaires d'insertion et de probation

Monsieur le directeur du service de l'emploi pénitentiaire

Direction de la formation
DGPAI/AML/n° 93/2023
Responsable de formation :
Aurore MAHIEU – LEGUERNIC
Tel : 05.47.49.30.28
Secrétariat : Stéphanie HAMIDANI
Tél : 05 53 98 91 05

OBJET – APPEL DE CANDIDATURES de stage de formation continue

PJ : ***Fiche Technique pour affichage***

La direction de la formation de l'école nationale d'administration pénitentiaire organise une session de formation sur le thème

ENG – Manager la santé au travail : acteurs, dispositifs et outils
Numéro HARMONIE 51120742

Qui aura lieu du 02 au 05 décembre 2024

Les candidatures seront effectuées via HARMONIE et devront préciser OBLIGATOIREMENT dans vos motivations, la date d'affectation dans le service greffe

Sous-couvert de la direction interrégionale concernée,
Avant le 04/10/2024, dernier délai

Les demandes qui ne répondent pas à l'exigence de cette procédure ne seront pas examinées.

P/Le Directeur
La Chef du Département Greffe Pénitentiaire et
Applicatifs Informatiques

ENG : Manager la santé au travail : acteurs, dispositifs et outils

La santé est présente dans le quotidien des managers : dans la gestion au quotidien mais également dans la gestion de cas parfois complexe suite à des situations personnelles ou des situations collectives exceptionnelles.

Objectifs de formation

- Connaissances des nouvelles dispositions concernant les congés médicaux et les nouvelles dispositions concernant le comité médical
- Promouvoir la santé au travail : le travail d'équipe avec le médecin de prévention et les autres partenaires
- Échanger avec les nouveaux acteurs de la santé au travail notamment les psychologues cliniciens

Eléments du contenu

- Présentation des dernières dispositions concernant les congés pour raison de santé et les nouvelles instances
- Gestion au quotidien de la maladie : gestion administrative, accompagnement, adaptation des postes de travail
- Échanges avec les acteurs de la santé au travail : RH de proximité, médecin de prévention et psychologue

Modalités pédagogiques
Ateliers pratiques

Nombre de places : 2 places

Numéro Harmonie : 51120742

Durée : 4 jours

Dates :
Du 02/12/2024 au 05/12/2024

Lieu : ENG

Intervenants :
Formateur occasionnel et prestataire extérieur
Public visé :
Encadrants du ministère de la Justice

Conditions d'admission / Pré requis :
Aucun

Responsable de formation :
aurore.mahieu-leguernic@justice.fr
05.47.49.30.28

Assistante de formation :
stephanie.hamidani@justice.fr
05.53.98.91.05

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Énap
École nationale d'administration pénitentiaire